

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/02/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	9

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

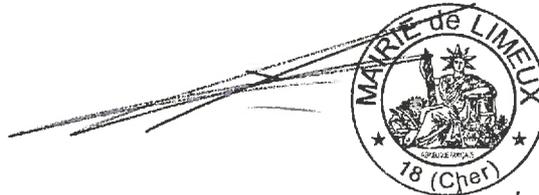
Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de BOURGES  
Le : 23/02/2023  
Et  
Publication ou notification : sur le  
site internet de la commune  
<http://limeux-berry.fr> le 23/02/2023

L'an 2023, le 20 Février à 18:45, le Conseil Municipal de la Commune de LIMEUX s'est réuni à la Mairie de LIMEUX, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur YVON Julien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13/02/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13/02/2023.

**Présents** : M. YVON Julien, Maire, Mmes : MOREL Angélique, PAIRAULT Elodie, MM : BEUGIN-FLEURANT Bastien, GRESSETTE Romain, PILORGET Franck, RAYMOND Philippe, ROTINAT Julien

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mme KUBLER Sylvia à Mme MOREL Angélique

**Excusé(s)** : Mme DELAGE Elodie, M. FAILLOT Benoit



**A été nommé(e) secrétaire** : Mme MOREL Angélique

### 06-2023 – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

Le Conseil,  
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022,  
constatant les résultats ci-dessous présentés :

#### INVESTISSEMENT

Recettes	23 550.15 €
Dépenses	24 017.15 €
Solde d'exécution	- 467.00 €
Déficit reporté	13 115.66 €
Reste à réaliser en dépenses	369.24 €
Besoin de financement	13 951.90 €

## FONCTIONNEMENT

Recettes	158 758.84 €
Dépenses	112 122.06 €
Solde d'exécution	46 636.78 €

Excédent reporté 258 980.24 €

Excédent de fonctionnement 305 617.02 €

### - Décide l'affectation du résultat comme suit :

Au besoin de financement de la section d'investissement (R1068) : 13 951.90 €

Reliquat à reprendre au budget 2023 au compte R 002 : (excédent) : 291 665.12 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 21/02/2023

Le Maire

Julien YVON



La secrétaire

Angélique MOREL